

Compte rendu
Comité de pilotage
du 24 mars 2010

Présents :

Ange Le Lan	Président du Copil, Maire de Meslan
Corinne Chauvin	Sous-préfète de Pontivy
Michel Morvant	Président de la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan (CCPRM), Vice-président du Conseil Général du Morbihan, Maire de Pouray
Sandrine Bédart	Directrice CCPRM
Valère Marsaudon	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL)
Gérard Rousseau	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM 56)
Christophe Hugo	DDTM 56
Emilie Robic	Sous-préfecture de Pontivy
Marie-Isabelle Doussal	Conseillère Général du Finistère, Maire d'Arzano
Pierre Brossier	Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne
Jean Manelphe	Syndicat du bassin du Scorff
Marcel Jambou	Président du SAGE Ellé-Isole-Laïta
Vanessa Thorin	Technicienne Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL)
Claire Rameaux	Technicienne Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB)
Louis Jouaillec	Syndicat forestier du Finistère
Marcel Le Lann	Fédération de Pêche du Finistère
Jean Pierre Cardon	Fédération de pêche du Morbihan
Yves Brishoual	Fédération de chasse du Finistère
Alain Perron	Chambre d'Agriculture du Morbihan, adjoint Mairie de Lanvénegen
Xavier Gremillet	Président du Groupe Mammalogique Breton, représentant Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE)
Christophe Janno	Eau et Rivières de Bretagne
Daniel-Yves Alexandre	Bretagne Vivante SEPNB
David Le Sollic	Maire de Gourin
Yannick Laurent	Conseiller, Mairie de Guilligomarc'h
Guy Jouët	Maire de Saint-Tugdual
Anne Marie Gloaguen	Adjointe, mairie de Langonnet
Marcelle Gourier	Adjointe, mairie de Locunolé
Véronique Kouvtanovitch	Conseillère, mairie de Locunolé
Marcel Moysan	Maire de Querrien
Alain Pennec	Maire de Quimperlé
Alain Daviou	Adjoint, mairie de Le Saint
Robert Belléguic	Conseiller, mairie de Tréméven
André Le Corre	Maire du Faouët
Séverine Chanony	Responsable Environnement Eau CCPRM
Laëtitia Dacquay	Stagiaire Natura 2000 CCPRM
Bérengère Fritz	Chargée de mission Natura 2000 CCPRM

Excusés

Jean-Yves Le Drian	Président du Conseil Régional de Bretagne
Marc De La Forest-Divonne	Sous-préfet de Guingamp
Sylvie Horiot	Préfecture du Finistère
Thierry Couespel	Conseil Général du Morbihan
Françoise Bontemps	DDTM Finistère
Marion Hardegen	Conservatoire Botanique National de Brest
Nicolas Jeannot	INRA unité Ecologie et Ecotoxicologie Aquatique
Arno Le Mouël	AMIKIRO – Maison de la Chauve-souris
Marie-Hélène Philippe	Chambre d'agriculture du Finistère
Bernard Perron	Président du Canoë Kayak – Club Quimperlé
Olivier Bichot	Agence de l'eau Loire Bretagne
Pierrick Pustoc'h	Association de Mise en Valeur de Lan Bern et Magoar(AMV)

Absents

Monsieur le Maire de Glomel
Monsieur le Maire de Rédéné
Madame le Maire de Guiscriff
Monsieur le Maire du Croisty
Monsieur le Maire de Priziac
Monsieur le Président de la COCOPAQ
Monsieur le Président du syndicat des Propriétaires Ruraux du Finistère
Monsieur le Président du syndicat de la propriété agricole du Morbihan
Monsieur le Président du syndicat départemental des propriétaires forestiers du Morbihan
Monsieur le Président de la fédération des chasseurs du Morbihan
Monsieur le Directeur des forces hydrauliques de Meuse (FHYM)
Monsieur le Président du Groupe d'études des invertébrés armoricains
Monsieur le Président du Comité Régional du tourisme
Monsieur le délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques
Monsieur le délégué interrégionale de l'office national de la chasse et de la faune sauvage

Un dossier de présentation, contenant le diaporama présenté, a été proposé à chaque participant en début de réunion. (Il est joint à ce compte rendu, en annexe 1)

Introduction

M. Le Lan ouvre la réunion en remerciant les membres du Copil ainsi que M^e Chauvin, Sous-préfète de Pontivy, de leur présence. Il rappelle le rôle du Copil ainsi que l'arrivée de Bérengère Fritz en temps que chargée de mission Natura 2000 « Rivière Ellé » à la CCPRM. Enfin, il informe les participants que 3 membres supplémentaires viennent d'être intégrés officiellement au Copil :

- La Communauté de Communes de Kreiz Breizh (CCKB)
- L'Association pour la Mise en Valeur de Lan Bern et Magoar (AMV)
- Les Forces Hydrauliques de Meuse (FHYM), en remplacement d'EDF

cf Annexe 2: Arrêté Préfectoral portant modification de la composition du comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 – zone spéciale de conservation FR530006 – « Rivière Ellé » du 22 mars 2010.

M. Le Lan termine son introduction en rappelant aux membres du copil l'articulation de la politique Natura 2000 avec les autres programmes (SAGE, CREMA) mis en place sur le bassin versant de l'Ellé.

↪ [Diapositives 2 à 7]

Ordre du Jour :

- ❶ La démarche Natura 2000
- ❷ Le site Natura 2000 « Rivière Ellé »
- ❸ Le calendrier prévisionnel
- ❹ Les groupes de travail
- ❺ Les projets

Point 1 : rappel de la démarche Natura 2000 par Valère Marsaudon – DREAL Bretagne

↪ [Diapositives 8 à 23]

Valère Marsaudon précise que la procédure d'évaluation est en cours de révision et qu'un nouveau décret devrait être validé dans les prochains mois. Un point sur ce sujet devra être fait lors du prochain Copil.

A l'issue de cette présentation, **M^e Chauvin** rappelle que la préfecture sera présente tout au long de l'élaboration du Docob, pour accompagner, suivre et valider les différentes étapes.

Point 2 : le site Natura 2000 « Rivière Ellé » par Bérengère Fritz - CCPRM

↪ [Diapositives 24 à 40]

Bérengère Fritz informe les membres du Copil qu'elle a d'ores et déjà pris contact avec les élus concernés par le site « Rivière Ellé » afin de recueillir leurs attentes et leurs questions par rapport au classement Natura 2000.

Elle présente les différents habitats et espèces retenus pour le classement de la Rivière Ellé en tant que site d'Intérêt communautaire ainsi que les cartes de localisation déjà disponibles.

Point 3 : le calendrier prévisionnel par Bérengère Fritz - CCPRM

↪ [Diapositives 41 à 45]

Point 4 : les groupes de travail par Bérengère Fritz - CCPRM

↪ [Diapositives 46 à 49]

Afin de réaliser le diagnostic, Bérengère Fritz propose 3 thématiques pour les futurs groupes de travail et invite les membres du Copil à donner leur avis et / ou à proposer d'autres thèmes.

Sans intervention, **M. Le Lan** enregistre la validation des 3 groupes de travail suivants :

- GT1 : Milieux aquatiques et activités associées
- GT2 : Autres milieux (forêt, bocage, terres agricoles,...) et activités associées
- GT3 : Communication autour de Natura 2000

et invite les membres du Copil présents à s'inscrire dans le ou les groupes de leur choix.

Point 5 : les projets par Bérengère Fritz - CCPRM

↪ [Diapositive 51]

Bérengère Fritz informe les membres du Copil qu'une journée de communication et d'animation sur le site Natura 2000 « Rivière Ellé », comme sur tous les autres sites Natura 2000 de Bretagne, est prévue le samedi 22 mai 2010, en parallèle de la Fête de la Nature (événement national de découverte des espaces naturels). Elle interroge les participants sur leurs idées éventuelles afin d'agrémenter cette journée. La mise en place du programme définitif sera discutée avec les acteurs du groupe de travail « communication autour de Natura 2000 ».

Les remarques et questions de l'assemblée

Alain Pennec approuve l'idée d'une descente en Kayak sur l'Ellé pour la journée du 22 mai. Cela permet d'avoir une bonne visibilité du cours d'eau.

Xavier Grémillet fait part de son regret par rapport à la discontinuité du site Natura 2000 sur l'Ellé. Pour lui, un périmètre continu des sources jusqu'à l'estuaire est nécessaire pour être cohérent dans les actions menées et aussi être cohérent avec les sites voisins. Il explique que la loutre est une espèce potentiellement présente tout le long du cours d'eau, on ne connaît pas sa localisation exacte. De plus, c'est une espèce solitaire utilisant de 7 à 15 kms de rives pour une femelle et de 25 à 35 kms pour un male. Sur un bassin versant, cela représente donc peu d'individus. Leur taux de reproduction est faible (2 jeunes/an/femelle). Leur mortalité est forte la 1^{ère} année (environ 80 %) et reste élevée tout au long de leur vie, notamment par le risque de collision automobile sur les croisements entre cours d'eau et réseau routier inadapté. D'autre part, il précise qu'il n'existe aucune corrélation entre la présence de loutres et l'absence de truites (et inversement) dans les cours d'eau.

Valère Marsaudon répond que des propositions de modification du périmètre peuvent-être discutées en groupes de travail. La présence d'espèces et /ou d'habitats d'intérêt communautaire devra néanmoins être avérée et validée par le Copil.

Claire Rameaux remercie la préfecture d'avoir intégré l'association AMV dans le Copil. Cette association gère notamment l'Espace Remarquable de Bretagne (ERB) des marais de Magoar Penvern et œuvre sur le terrain pour la préservation des sources de l'Ellé.

Yves Brishoual rappelle que la préservation du patrimoine naturel est déjà effective sur le terrain même sans Natura 2000. Il souhaite savoir comment sont établies les listes d'espèces à protéger et prend l'exemple de l'Escargot de Quimper, très fréquent dans la région. De plus, il souhaite que la mise en place de Natura 2000 prenne en compte les acteurs locaux et favorise l'agriculture, la randonnée.... Natura 2000 ne doit pas être du protectionnisme.

Ange Le Lan répond que la démarche Natura 2000 n'entraîne pas une mise sous cloche du territoire concerné.

Valère Marsaudon ajoute que les listes d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire sont constituées par des experts, sur les critères de rareté et de vulnérabilité au plan européen. De plus, la démarche Natura 2000 est à l'opposé du « protectionnisme » car elle est basée sur la concertation et la sensibilisation des acteurs locaux. Pour l'exemple de l'Escargot de Quimper, il explique qu'effectivement, il est bien présent dans la région mais qu'on ne le trouve pas ailleurs en France. Et pour l'Europe, seules deux stations sont localisées : la Bretagne et l'Espagne.

Jean Manelphe complète en précisant que les validations de listes sont réalisées par le Muséum National d'Histoires Naturelles, s'appuyant lui-même sur les Conservatoires Régionaux du patrimoine Naturel. Donc ce sont bien des données locales qui sont remontées au niveau communautaire.

Jean Pierre Cardon s'interroge sur les délais de révision des listes d'espèces car il s'inquiète de ne pas y voir figurer l'anguille, espèce dont le nombre d'individus diminue.

Valère Marsaudon admet la précarité du statut de conservation de cette espèce. Il signale que les procédures de révision des listes sont lourdes et ne connaît pas précisément leur stade d'avancement.

Conclusion

M. Le Lan clôture la réunion et remercie les membres du Copil pour leur participation.

Ange LE LAN

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rivière Ellé »

P/O

